



Vivre à Croix

Journal municipal d'information n° 8 - Octobre 83

PROPOS SUR LE LOGEMENT

La presse et le débat au sein du conseil municipal sur le Plan d'occupation des sols ont fait échos au programme de construction de logements à la Planche-Epinoy engagé par la précédente municipalité, et je voudrais ici rappeler la ligne politique que nous nous sommes fixés en ce domaine essentiel à la vie des Croisiens et aux générations à venir.

J'ai récemment confirmé notre volonté de privilégier dans toute la mesure du possible l'achèvement ou la reprise des opérations en centre-ville.

C'est ainsi que la construction de 71 logements a été entreprise par le C.I.L. de Roubaix-Tourcoing sur la place de Croix. 50 logements rue de la Gare. 28 logements rue de la Fonderie, angle rue Louise-Michel.

Nous connaissons dans 18 mois l'aspect définitif de la Grand-Place. Nul doute que les citoyens et commerçants du centre seront satisfaits de ce point final après tant d'années fertiles en projets, parfois extravagants et chantiers épiques.

Second objectif le Créchet. Priorité sera donnée à la construction des 34 logements prévus dans la 1^{re} tranche, ce qui aura pour effet de réactiver la vie de ce quartier, plus ou moins sinistré par les démolitions réalisées depuis tant d'années. Autre avantage, assainir un terrain certes bien utile pour parquer des voitures, mais trop souvent considéré comme une décharge publique par des irresponsables. Les résidents de ce nouveau quartier y trouveront tous les équipements publics et services, sans investissements supplémentaires de la Municipalité.

Nous savons par ailleurs que le C.I.L. va incessamment entreprendre la construction de logements individuels sur le terrain adossé au parking Proxiper, front à la rue Jules-Guesde.

Troisième objectif : employer le terrain situé entre la salle des fêtes et la rue Ghesquière pour y réaliser des logements dont les types restent à définir, après inventaire des besoins sans pour autant négliger l'aspect parking nécessaire à la piscine.

Dans ce même secteur géographique, nous souhaitons que l'Office départemental d'H.L.M., à qui nous l'avons demandé puisqu'il est propriétaire du terrain, nous soumette rapidement un projet de construction sur le terrain cependant encore occupé par l'ancienne école Saint-Martin et la maison du directeur, l'ensemble étant situé front à rue Eugène-Guillaume.

ÉDITORIAL

ASSURER L'AVENIR

C'est bien le sens profond des différentes actions que j'ai engagées, depuis mars dernier, date de notre élection.

Sans être pessimiste de nature, je dois bien reconnaître que cet avenir est sombre, et qu'il nous faudra, aux uns et aux autres, beaucoup de courage et de volonté pour faire face aux difficultés et résoudre nos problèmes.

La situation de l'Entreprise croisienne I.H.F. est, à bien des égards, celle qui domine et exige de notre part, j'entends de celle du pouvoir politique, vigilance et attention. C'est la signification des démarches que j'ai entreprises et des contacts que nous avons établis avec la Direction, les organisations syndicales, les pouvoirs publics. Sauvegarder l'emploi, certes, c'est essentiel pour les travailleurs et leur famille. Favoriser, susciter une évolution des structures de l'Entreprise c'est notre désir.

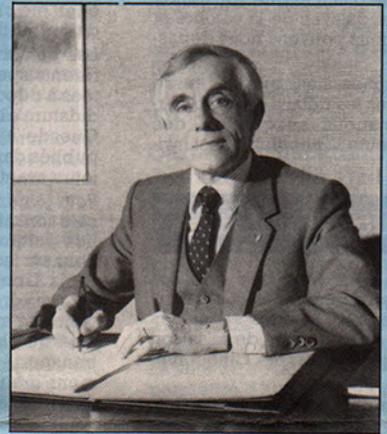
La qualification professionnelle et le savoir-faire souvent éprouvés des hommes de notre Région représentent pour la vie, le développement de l'Entreprise, un potentiel humain qui n'est pas contesté. En outre, et ceci est à souligner, Croix est remarquablement situé par rapport à une Europe dont l'activité agricole reste importante.

Tels sont, dans cette affaire, les atouts essentiels qu'il nous faut utiliser.

Simultanément d'autres objectifs seront poursuivis pour favoriser l'arrivée ou le développement d'entreprises et de Services susceptibles de générer des emplois.

Je suis, à ce propos, très attentivement certains dossiers qui m'autorisent à vous écrire, aujourd'hui, que demain l'avenir sera peut-être moins gris. Je continuerai à y consacrer toute mon énergie.

Francis Debeunne
Maire de Croix



D'autres programmes sont à l'étude, mais il semble illusoire d'en faire état aujourd'hui, car les financements sont lointains et incertains.

Nous entendons par ailleurs bénéficier des enseignements à attendre du travail que réalise actuellement le Comité logement de l'agglomération roubaisienne, issu de la Table ronde des communes du versant Nord-Est.

Les responsables politiques autant que

ceux qui président et orientent l'action des Sociétés de construction de logements sociaux entendent coordonner leurs travaux.

Il faut qu'à l'avenir les programmations se fassent dans la concertation sous les deux aspects du quantitatif et du qualitatif. Il appartiendra au pouvoir politique de décider, en dernier ressort, de ce qu'il veut faire dans sa commune pour répondre à l'intérêt général. C'est

dans cet esprit que nous agirons à Croix, persuadés d'une nécessaire solidarité avec les Communes voisines pour le bien de leurs habitants, et le bon usage des deniers publics, l'argent de tous.

Nous continuerons à vous tenir informés de nos études par le canal du journal VIVRE A CROIX.

Francis DEBEUNNE Maire de Croix
Guy DUQUESNE Adjoint au logement

OUVERTURE IMMEDIATE D'UNE BIBLIOTHÈQUE

En effet, à l'initiative commune de M. Hublou, principal du collège B.-Vian et de la Municipalité, une bibliothèque fonctionnera, dans le sein même du collège, à partir du 15 novembre prochain.

Les Croisiennes et les Croisiens, dès l'âge de 17 ans, auront ainsi la possibilité d'emprunter non seulement des ouvrages de documentation mais aussi des romans et pourront consulter, sur place, divers quotidiens. L'âge indiqué plus haut sera ramené à 15 ans dans le cas où le lecteur se trouvera en classe de seconde.

Cette bibliothèque, dans un premier temps, ouvrira ses portes le mardi de 15 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h 30. Pour y accéder, il suffira d'être, moyennant une modique somme, détenteur de la carte d'adhérent. Ce document permettra à son titulaire, pendant une année, d'emprunter deux ouvrages par périodes de quinze jours.

2^e week-end avec les handicapés

Aura lieu les 5, 6 et 7 novembre prochains. La salle des fêtes de Croix sera alors transformée en un vaste hall d'exposition qui regroupera des œuvres de tous genres créées par des handicapés.

Pour la première fois dans la région les artistes peignant de la bouche et du pied présenteront leurs originaux.

L'exposition sera rendue plus vivante par la participation de handicapés au travail (dorure à chaud, cannage, rempaillage, etc.).

Pendant la durée du week-end, il sera projeté en permanence des petits films en provenance de diverses associations.

Dans la semaine qui précède, un film de circonstance sera projeté à la Maison pour tous.

La quinzaine qui suivra sera animée par des démonstrations et rencontres sportives ; il est prévu : le tennis de table, la natation, le tir, le judo, l'escrime, le basket en fauteuil et le football.

Ce sera l'occasion de prouver que, dans notre société actuelle, le handicapé a bien sa place et que son témoignage montre qu'avec de la volonté et du courage nous pouvons nous dépasser.

Des programmes ainsi que la presse donneront tous les détails de ces diverses manifestations auxquelles, dès maintenant, toute la population est invitée.

Cinoconférences

La municipalité a le plaisir de faire savoir aux Croisiennes et aux Croisiens que l'association « Visages et réalités du monde », dans le cadre de sa saison 1983-1984, organisera sept « Cinoconférences ».

Celles-ci auront lieu en la salle du Créchet, rue du Créchet dès 20 h 30, aux dates fixées dans le programme mentionné ci-dessous :

Programme

Judi 13 octobre 1983 : Autriche, un trésor de l'Europe, par Alain POCHARD.

Judi 24 novembre 1983 : Pérou : les Fils du Soleil et de l'Ombre, par André LEMAIRE.

Judi 15 décembre 1983 : Océanie les Papous... Koubo-Birni, tribus papous, par Christian MEYER.

Judi 26 janvier 1984 : Sahara : du Hoggar au Tassili, par Pierre de ARCELJUZ.

Judi 23 février 1984 : Californie-U.S.A. : au seuil de l'an 2000, par Christian DURAND.

Judi 22 mars 1984 : La Réunion : France créole de l'océan Indien, par Loïc LEBRUN.

Judi 26 avril 1984 : Les mille soleils du Maroc, par Jean-Paul FERRANDI.

Ainsi, chacun pourra constater que cette liste a été particulièrement soi-

gnée car, d'une part, les thèmes proposés s'adressent à tous les publics, et que, d'autre part, les reportages revêtent une grande variété ainsi qu'un caractère très attractif. Venez donc nombreux découvrir... cette autre manière de voyager en la salle du Créchet dont le prix d'entrée a été fixé de la façon suivante : 24 francs pour les adultes et 17 francs pour les personnes du 3^e âge, les étudiants et les enfants.

Les rendez-vous du Sébasto

Depuis plusieurs années déjà, l'Office culturel de Croix organise des sorties en direction du théâtre Sébastopol de Lille. Celles-ci permettent aux Croisiennes et aux Croisiens, en retraite, de passer un joyeux après-midi, une fois par mois, puisque les spectacles sélectionnés par la société organisatrice « Inter-âge » revêtent une qualité que nul, jusqu'à présent, n'a démenti.

Pour la saison 1983-1984, dont le programme figure ci-dessous, les « Rendez-vous du Sébasto » n'auront plus lieu le vendredi mais le jeudi. Ce jour a, en effet, été choisi pour répondre au vœu d'un grand nombre d'aimés.

Les personnes intéressées par les différents spectacles proposés sont invitées à déposer préalablement leur candidature à l'Office culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix aux jours et heures publiés dans la presse locale quelques jours avant chaque représentation.

Pour joindre le théâtre Sébastopol, des cars sont affrétés spécialement par l'Office culturel. Ceux-ci, le jour « J », stationnent face au café Saint-Pierre, place de la Liberté, dès 13 heures, et avant de prendre la route pour Lille, observent une station « Aux Deux Moulins » ainsi qu'à la place de la République. Le transport, aller et retour, étant totalement gratuit, il n'est demandé, à chaque « Sébastopolien » que la modique somme de 33 francs par séance.

Programme de la saison 1983-1984

Judi 20 octobre 1983 : la trépidante revue « Mélodie parade ».

Judi 8 décembre 1983 : la Baraque foraine propose la désopilante comédie du patoisant SIMONS « Congés payés ».

Judi 19 janvier 1984 : la scintillante revue parisienne « C'est magnifique », avec Nicole MOUR et Franck VILLANO.

Judi 9 février 1984 : l'étonnant GASTON (des Compagnons de la chanson). Un humour inénarrable.

Judi 15 mars 1983 : « Au bon vieux temps du music-hall ». Des attractions de réputation mondiale.

Judi 19 avril 1984 : la grande vedette de la chanson française Annie GOULD.

Judi 17 mai 1984 : « Opérettes cocktail » sélection d'opérettes à grand succès.

Avis aux amateurs !

Le Courrier des Associations

Sous la rubrique « courrier des Associations » nous reproduisons le texte intégral des courriers envoyés par les associations sous leur entière responsabilité.

Cours municipaux de musique

5, av. G. -Delory - Croix

Notre école de musique se porte bien



En ce dimanche 26 juin dans le magnifique cadre de la salle des fêtes où se tenait une remarquable exposition d'instruments de musique, les élèves de l'école de musique ont été récompensés des résultats obtenus aux concours de fin d'année scolaire. Cette cérémonie était rehaussée par la présence de notre maire M. Debeune, entouré des membres du conseil d'administration et des professeurs de l'école de musique. Après les mots d'accueil prononcés par M. Jean Fourmeau, directeur de l'école, M. le Maire souligna l'intérêt qu'apporte la musique dans la vie quotidienne et assura l'assemblée de son attachement et de son soutien au développement culturel dans notre ville. Il adressa ensuite ses félicitations aux élèves qui furent récompensés par l'attribution de livres, disques et de médailles offerts par la municipalité. La proclamation du palmarès par M. Jean Fourmeau aidé de M. Victor Bourlet, secrétaire de l'école, fut agrémentée par l'audition de jeunes et excellents musiciens. Fortement applaudie fut la prestation des classes de solfège débutantes sous la conduite de Mme Rusquart, leur professeur, qui a su avec bonheur leur faire interpréter des chants d'ensemble agrémentés de jeux scéniques. Déjà sur le plateau dès 8 ans, cela promet. Soulignons que quatre élèves particulièrement brillants, CLEMENT Fabien, LANDEAU Catherine, LANDEAU Grégory, PAINDAVOINE Anne ont obtenu un prix spécial en espèces offert par Inter Flora représenté par M. Gérard Loosfeld.

Avec le précieux concours de l'Office culturel, fort remarquée et très réussie fut pendant ce week-end l'exposition d'instruments de musique que présentait la maison Buffet-Crampon Facteur International. Elle a permis aux très nombreux visiteurs de satisfaire leur curiosité. Pour certains de se documenter, pour d'autres d'entendre les professeurs de l'école de musique qui se tenaient à la disposition du public pour lui montrer les différentes techniques des instruments exposés. Le samedi matin, un grand nombre d'élèves des différentes écoles de la ville, accompagnés de leurs professeurs, ont écouté avec beaucoup d'intérêt les commentaires qui leur étaient faits sur chaque instrument : l'origine, le timbre et le rôle qu'il tient dans l'orchestre. En outre, ils ont pu voir sur grand écran par des diapositives, les différents stades de fabrication.

L'après-midi, le saxophone était à l'honneur avec la présence de M. Jean-Yves Fourmeau « un enfant du pays » ancien élève de l'école de musique et toujours membre de la musique municipale qui n'hésite pas à se déplacer pour prendre sa place au pupitre dans les grands concerts de sa chère musique municipale qu'il affectionne. N'a-t-il pas bu le « lait » chez elle dès son jeune âge ? Premier prix du Conservatoire national supérieur de Paris, soliste à Radio-France, concertiste international. Il était venu présenter le saxophone Prestige récemment mis au point par la maison Buffet-Crampon. Toutes les qualités de cet instrument ont été mises en valeur par ce talentueux musicien. Lors d'un récital au saxophone soprano et alto, il a émerveillé la nombreuse assistance. Ce jeune et grand artiste a interprété des œuvres de Haendel, Ibert, Ravel et Milhance. Il était accompagné au piano par l'ancien professeur de piano de notre école, Marylise Broux.

Nous souhaitons que de telles manifestations, avec l'appréciation d'un public croisien et des environs, se renouvellent très souvent.

Ce sont ces récitals de haut niveau qui ne peuvent que relever l'amour de cet art qu'est la belle et bonne musique.

Ecole Jean-Jaurès



Notre école a participé le 12 juin au spectacle du cirque des enfants proposé par l'Inspection académique du Nord, avec une large contribution de Mademoiselle Chitékat et la participation du cirque Rancy. Les élèves qui ont réalisé ce spectacle ont eu la chance de pouvoir travailler avec des artistes professionnels : le clown Jin, l'illusionniste Dan Scott, le docteur Mochest, administrateur du cirque Rancy. Leurs nombreux conseils dans toutes les techniques scéniques, les documents qu'ils ont mis à notre disposition et le cadre du chapiteau du cirque ont permis à nos élèves, ce dimanche 12 juin, de recevoir un franc succès. Nous leur transmettons au nom des enfants nos plus vifs remerciements.

Une partie des élèves de l'école n'avait pas pu participer à ce spectacle : notre kermesse nous permet d'y remédier. Un grand merci à tous les parents qui, en chaque occasion, nous aident.

UNE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU

LE JEUDI 27 OCTOBRE PROCHAIN

EN LA SALLE DU CRÉCHET
DÈS 19 h 15

Tous les Croisiens
sont cordialement invités à y assister

Le Courrier des Associations

Société de gymnastique « La Patriote »

Rue Eugène-Guillaume - 59170 CROIX



En attendant...

La salle de la rue E-Guillaume a disparu derrière une palissade de tôle plaquée. La nouvelle salle est sortie de terre. Les travaux avancent selon le rythme prévu. L'année 84 sera une grande année pour la PATRIOTE. En effet, seront célébrés simultanément deux événements importants ; l'inauguration de la nouvelle salle coïncidera avec le centenaire de la société. A cette occasion la PATRIOTE espère fermement démontrer sa vitalité par des prestations de haut niveau.

En attendant... la PATRIOTE a émigré dans la salle située au n° 137 de la rue J-B-Delescluse. Depuis le 19 septembre, les entraînements s'y déroulent dans des conditions satisfaisantes. C'est l'affaire de quelques mois et bientôt, les gymnastes évolueront dans une magnifique salle qui sera sans aucun doute la plus belle salle de gymnastique de la région.

Croix karaté-club



Stade H.-Seigneur - Boulevard Zola

M. Patrick VERGOTTE
33/105, rue Léon-Jouhaux
59290 Wasquehal - Tél. 89.03.15.

Reprise au CROIX KARATE CLUB.

L'entraînement assuré comme toujours par M. André TAVERNIER, professeur 1^{er} dan de karaté ainsi que 1^{er} degré en boxe américaine, a repris ; les jours sont :

le mardi de 17 h à 18 h 30, boxe américaine,
le mardi de 18 h 45 à 20 h 45, karaté,
le jeudi de 17 h à 18 h 45, boxe américaine,
le jeudi de 20 h à 21 h 45, karaté,
le samedi de 14 h à 15 h 30, boxe américaine,
le samedi de 15 h à 16 h 30, karaté.

Le club est ouvert à tous, hommes, femmes, enfants désirant avoir la maîtrise de soi, garder la forme physique ou se préparer pour la compétition. Le C.K.C vous attend.

Majorettes Croix Saint-Pierre

Siège : 29, place de la Liberté
59170 CROIX - Tél. (20) 70.74.42.

Très rapidement, vous trouverez ci-dessous le bilan succinct pour cette première partie de saison :

- Nombreuses sorties, dont les principales ont été GODEWAERSVELDE, IRIS-CLUB à CROIX, HAUBOURDIN, GENECH et FOREST-SUR-MARQUE.

- 1983 a vu la progression de l'équipement, notamment, par l'achat de parapluies pour les majorettes et de casquettes pour les musiciens.

La deuxième partie de la saison comporte également de nombreux défilés dont les principaux sont le 17 septembre à HALLUIN, et le lendemain 18 septembre en Belgique, le corso fleuri de WESTOUTER (mont-Noir).

Nous rappelons que les jeunes filles désirant faire partie des majorettes peuvent toujours s'inscrire le mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h, au siège Café P.M.U. Saint-Pierre, 29, place de la Liberté à CROIX. (Tél. 70.74.42).

Cercle des Patineurs de la Métropole Lille-Roubaix-Tourcoing

Siège social :
Patinoire du Parc
Av. du Gal-de-Gaulle - 59170 CROIX
Tél. (20) 70.68.42 - Tél. (20) 70.74.23

Le C.P.M. Croix reprendra ses activités avec l'ouverture de la patinoire, le 17 septembre 1983. Il est bon de rappeler que le C.P.M. comporte deux sections, l'une de patinage artistique, l'autre de hockey sur glace.

Le patinage artistique : la saison dernière le C.P.M. a obtenu des résultats très flatteurs puisqu'il a qualifié Nathalie Duquenne au championnat de France seniors où elle a terminé quatrième, Anne Herbomel et Caroline Breistroff en finales juniors, et Caroline Capaldini au championnat de France « espoirs » où elle est montée sur la troisième marche du podium.

Par ailleurs Anne Herbomel a obtenu la première médaille grand or de la Ligue du Nord.

Naturellement ces résultats sont obtenus dans le cadre du club qui fonctionne sous la conduite de son professeur Rick Richard Guetemme, et d'autres enfants ont participé à des compétitions régionales et au passage des médailles avec beaucoup de succès.

Il faut noter enfin dans cette partie artistique, une école de patinage qui fonctionne tous les jeudis de 18 heures 30 à 19 heures 30. Pour la modique somme de 80 F, pour la saison, les enfants bénéficient d'un professeur et d'un moniteur et se voient prêter les patins. Cette école est réservée aux enfants de moins de 7 ans. Elle est ouverte à tous, dans la limite naturellement des places disponibles.

La section hockey sur glace, comme la saison dernière engagera deux équipes poussins, une équipe benjamins, une équipe minimes, une équipe cadets, et une équipe seniors en championnat de la Ligue.

Les entraînements seront repris cette année par Patrick Francheterre qui revient ainsi au club après une éclipse

momentanée. Nul doute que ce retour va donner un coup de fouet important à la section hockey.

Par ailleurs, d'anciens joueurs de Croix, reviennent au club, le C.P.M. aura donc toutes ses chances pour être en Nationale B la saison prochaine.

Une école de hockey fonctionnera tous les mercredis de 12 heures 30 à 13 heures 30 et permettra aux jeunes enfants de moins de 8 ans de s'initier au hockey.

Pour la modique somme de 80 F et à

condition d'avoir ses patins de hockey, ils recevront du club un entraînement sérieux et le prêt d'un équipement permettant de suivre ces entraînements sans aucun risque.

Ces deux écoles, artistique et hockey, doivent permettre aux parents, sans frais importants de laisser leurs enfants tester dans de bonnes conditions ces deux disciplines sportives que les enfants apprécient beaucoup.

Tous renseignements complémentaires peuvent être donnés à la caisse de la patinoire du Parc.

RENCONTRES

DATES	HEURES	ÉQUIPES
NATIONALE C (ALLER)		
Samedi 15/10/83	20 h 30	Amiens/Croix
Dimanche 30/10/83	19 h 30	Croix/Châlons
Samedi 28/11/83	18 h 30	Reims/Croix
Dimanche 11/12/83	19 h 30	Croix/Dunkerque
(RETOUR)		
Dimanche 15/01/84	18 h	Troyes/Croix
Dimanche 22/01/84	19 h 30	Croix/Amiens
Dimanche 05/02/84	12 h	Châlons/Croix
Dimanche 11/03/84	19 h 30	Croix/Reims
Dimanche 25/03/84	19 h	Dunkerque/Croix

Fin du championnat le 26/3/84

CADETS (ALLER)	HEURES	ÉQUIPES
Dimanche 25/09/83	18 h	Valenciennes/Croix
Dimanche 09/10/83	12 h 30	Croix/Dunkerque 1
Dimanche 30/10/83	12 h 30	Croix/Amiens
Dimanche 06/11/83	12 h 30	Croix/Dunkerque 2
Dimanche 27/11/83	12 h 30	Croix/Reims
(RETOUR)		
Dimanche 11/12/83	12 h 30	Croix/Valenciennes
Dimanche 08/01/84	12 h 30	Dunkerque 1/Croix
Dimanche 29/01/84	12 h 30	Amiens/Croix
Mercredi 01/02/84	18 h	Dunkerque 2/Croix
Dimanche 04/03/84	12 h 30	Reims/Croix

Fin du championnat le 04/03/84

MINIMES (ALLER)	HEURES	ÉQUIPES
Groupe Nord		
Dimanche 02/10/83	12 h 30	Croix/Dunkerque 1
Dimanche 16/10/83	12 h 30	Croix/Valenciennes
Vendredi 11/11/83	12 h 30	Dunkerque 2/Croix
(RETOUR)		
Dimanche 13/11/83	12 h 30	Dunkerque 1/Croix
Dimanche 20/11/83	12 h 30	Valenciennes/Croix
Mercredi 30/11/83	18 h	Croix/Dunkerque 2

Fin du championnat le 04/03/84

BENJAMINS (ALLER)	HEURES	ÉQUIPES
Groupe Nord		
Dimanche 25/09/83	12 h 30	Croix/Amiens 1
Dimanche 09/10/83	12 h 30	Valenciennes/Croix
Dimanche 23/10/83	12 h 30	Croix/Dunkerque

(RETOUR)	HEURES	ÉQUIPES
Dimanche 30/10/83	12 h 30	Amiens 1/Croix
Samedi 05/11/83	18 h	Croix/Valenciennes
Dimanche 27/11/83	12 h 30	Dunkerque/Croix

POUSSINS (ALLER)	HEURES	ÉQUIPES
Groupe Nord		
Dimanche 02/10/83	12 h 30	Amiens/Croix 2
Mercredi 12/10/83	18 h 30	Croix 1/Dunkerque
Dimanche 16/10/83	12 h 30	Croix 1/Croix 2
		Croix 2/Dunkerque
		Amiens/Croix 1

(RETOUR)	HEURES	ÉQUIPES
Dimanche 23/10/83	12 h 30	Croix 2/Amiens
Mercredi 09/11/83	18 h 30	Dunkerque/Croix 1
Dimanche 13/11/83	12 h 30	Croix 2/Croix 1
		Dunkerque/Croix 2
		Croix 1/Amiens

Fin du championnat le 04/03/84

Le Courrier des Associations

Tennis Club des Flandres

Des nouvelles du T.C.F.

Le Tennis Club des Flandres lors de son assemblée du 24 mai 1983 s'est réuni au Club House sous la présidence de Monsieur Gilles MOTTE.

En place depuis 12 ans, le président MOTTE a annoncé son souhait de démissionner.

Le travail accompli par Gilles MOTTE durant ses différents mandats a été considérable, les travaux réalisés en compagnie du regretté Jean DUHOT permettent aux membres du club de bénéficier d'installations remarquables.

Un nouveau comité a été mis en place, la présidence a été confiée à Monsieur Guy TALPAERT, le bureau étant composé de Gérard CASTAN, vice-président, Yvan SIRE, trésorier, et Jacques DEWAEGENEIRE, secrétaire.

Entouré d'un comité dynamique, tout sera fait pour que le Tennis Club des Flandres continue son développement.

La secrétaire du club, Lucie PLOUVIER, s'est retirée, ayant pu bénéficier d'un contrat de solidarité. Son travail efficace durant ces six dernières années de présence, son sourire et sa disponibilité

ont permis aux membres de mieux se connaître.

Une nouvelle secrétaire a été engagée en la personne de Christine DELANNOY, ses connaissances du milieu TENNIS seront un atout pour que la relève se fasse dans les meilleures conditions.

Depuis le 14 septembre, l'école de tennis complètement remaniée fonctionne sous l'autorité de Madame Stéphanie CARLIER-DUHOT, monitrice diplômée d'Etat, elle est entourée d'éducateurs afin de découvrir parmi les enfants les futurs champions.

Depuis début octobre, le bar et le restaurant tournent, nul doute que les membres du club et leurs amis seront heureux de pouvoir passer quelques moments « les pieds sous la table » en bénéficiant du cadre de verdure du T.C.F.

Les installations TENNIS (disponibles immédiatement) : 3 courts couverts en véritable terre battue, 3 courts couverts en moquette plus 2 terrains en « dur » et 3 en terre battue sont le gage pour les amateurs, de pouvoir s'adonner à leur sport.

Un passage au T.C.F. sera convainquant. Pour les futurs adhérents, l'adresse est : 103, rue J.-B.-LEBAS - 59170 CROIX - Tél. 72.36.52.

J. DEWAEGENEIRE

Le judo

IRIS-CLUB DE CROIX JUDO
Boulevard Emile-Zola
Stade Henri-Seigneur
59170 CROIX

Heures de cours :

Judo enfants : le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30, à partir du 5 octobre.

Mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

Adultes : le mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h 00

Self-défense pour tous de 10 h à 12 h le dimanche, à partir du 2 octobre.

Venu du Japon, où il fut créé en 1882 par le professeur Jigoro Kano, le judo connaît en France un essor considérable. Des quelques élèves auxquels le maître Kawaishi enseigna son art lorsqu'il fonda le Club franco-japonais en 1935, la F.F.J.D.A. est passée aujourd'hui à près de 400 000 licenciés, ce qui classe le judo comme le troisième des sports français.

Discipline sportive, le judo permet à ses pratiquants de s'adonner à la compétition à tous les niveaux, jusqu'à la con-

sécration suprême, celle des jeux Olympiques.

Sport de détente, on peut s'y entraîner facilement aux moments de loisirs, sans danger.

Sport d'équilibre physique et psychique, il permet de libérer l'agressivité naturelle, de la contrôler et de la maîtriser, au cours d'exercices qui sollicitent tous les muscles, les développant harmonieusement, et toutes les articulations qui conservent ainsi leur souplesse.

Sport de défense, le judo permet d'acquiescer toute agression et d'y riposter avec efficacité, conférant ainsi un sentiment de sécurité et de confiance en soi. Par une pédagogie adaptée, il est un merveilleux exercice pour les enfants qui peuvent y dépenser leur trop plein d'énergie tout en s'y amusant, en disciplinant leurs impulsions et en contrôlant leurs réflexes.

Par un entraînement dosable à volonté, il permet aux adultes une pratique agréable et continue, quels que soient leur âge, leur sexe, leur taille, leur poids et leurs aptitudes physiques.

Le judo est un sport universel.

Iris-Club de Croix Nunchaku

Boulevard E.Zola
Croix



Aujourd'hui le Nunchaku est encore considéré par le grand public comme une arme de loubard, et par la grande majorité des pratiquants d'arts martiaux comme un simple exercice de jonglerie. Or, le Nunchaku est une arme noble, il est temps de l'apprendre aux uns et de le rappeler aux autres ! Le but de la FF.N.C. est d'imposer dans le monde cette nouvelle image de marque du Nunchaku.

Un outil pédagogique, le Nunchaku combat, en fait une discipline hautement éducative tant au plan individuel par une meilleure maîtrise physique et mentale (self-contrôle, esprit d'analyse), que social par l'amélioration des relations humaines des pratiquants avec leur entourage. Par ailleurs, ceux qui désirent tester l'efficacité de leur progression peuvent pratiquer la compétition (avec armes en mousse et protections).

L'iris-club de Croix est actuellement le seul club dans le Nord affilié à la FF.N.C. Les cours ont lieu tous les lundis de 18 h 30 à 21 h 00.

La pratique du N.C. est accessible à tous.

Les cours sont mixtes.

Les inscriptions ont lieu aux heures de cours.

Gymnastique volontaire

Les séances de G.V. ont repris et nous vous rappelons que celles-ci ont lieu, comme les années précédentes, dans la salle de judo du parc des sports, boulevard Zola aux jours et heures ci-dessous :

Lundi - dames, de 10 heures à 11 heures.

Jeudi - mixte de 19 heures à 20 heures.

Jeudi - de 10 heures à 11 heures gymnastique douce adaptée à toutes les personnes quelque soit l'âge, mais qui permet de conserver, grâce à des mouvements appropriés, forme et souplesse et également de se retrouver dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Renseignements et inscriptions avant chaque cours ou chez :

Madame DEBUE, 23, rue E.-Herriot, - CROIX - Tél. 70.97.95.



Club de l'Allumette

Le Club de l'Allumette, ouvert au foyer logement, 35, rue Louis-Seigneur à Croix rappelle à toutes les personnes âgées qu'il continue à vous accueillir le mardi, le mercredi et le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Les membres du comité seraient heureux d'élargir les activités du club. Pour cela ils ont besoin de vous tous.

Le club recherche des animateurs ; il donnera les moyens à ceux qui veulent réaliser un projet d'animation.

La bibliothèque ouvrira ses portes au mois de septembre grâce à l'aide de résidents du foyer-logement. Nous disposons actuellement de plus de 500 ouvrages. Nous espérons augmenter ce nombre avec l'aide des Croisiens ; si vous voulez nous donner des livres, téléphonez au 36.91.34 ou déposez-les au foyer-logement.



Le Courrier des Associations

Foyer Saint-Pierre Croix

Horaires des entraînements

Mardi :
17 h 30 à 19 h : école de basket (poussins).
19 h à 20 h 15 : seniors féminines.
20 h 15 à 21 h 45 : seniors masculins (équipe 1)

Mercredi :
10 h à 12 h : benjamins, poussins.
16 h à 17 h 15 : benjamins, école de basket.
17 h 15 à 18 h 30 : cadettes.
20 h à 21 h 45 : juniors, cadets.

Jeudi :
20 h à 21 h 45 : seniors masculins (équipes 1, 2, 3)

Vendredi :
17 h 30 à 19 h : minimes et benjamins féminines.
19 h à 20 h 15 : minimes masculins.
20 h 15 à 21 h 45 : cadets masculins.

Iris club de Croix

Section football

30 bis, rue Ghesquière,
59170 Croix

Saison 1983-1984

La nouvelle saison reprend son essor et, c'est fort, à ce jour, de plus de 500 licenciés, que l'Iris entre dans la compétition.

27 équipes engagées dont : 3 équipes seniors, 1 vétérans, 2 juniors, 3 cadets, 3 minimes, 3 pupilles à 11, 4 pupilles à 7 et 8 poussins, auxquelles vient s'ajouter l'école de football formée de benjamins et débutants.

Que sera cette saison ? Quelles seront les ambitions, mais surtout quels seront les espoirs pour l'Iris ? Réponse vous sera donnée dans notre prochaine rubrique, mais soyez persuadés, vous qui nous lisez, que tout sera mis en œuvre pour vous donner entière satisfaction.

Le comité directeur.

Club nautique de Croix

Siège social - 330, rue Jean-Jaurès
59170 CROIX - Tél. 73.05.96

Reprise des activités du club nautique le 19 septembre 1983.

Horaires :

Initiation : lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Précompétition et entraînement : lundi et jeudi de 19 h 30 à 20 h 30.

Mercredi et samedi de 18 h 30 à 20 h.

Adultes : (parents d'enfants) mardi de 20 h à 21 h.

Inscriptions, cotisations et renseignements :

Lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30, bureau de direction du club, étage de la piscine.

Cotisation des membres du club :

- 120 F pour le 1^{er} enfant,
- 110 F pour le 2^e enfant,
- 100 F pour le 3^e enfant et suivants.
Nouvelles inscriptions : 20 F de droit d'entrée par enfant en supplément de la cotisation.

Pour établir le dossier :

- Fournir 2 photos par enfant.
- 3 enveloppes timbrées aux nom et adresse des parents (pour la famille).

Foyer Saint-Pierre et I.H.F. Sports Croix

Rencontres basket à la salle Romain-Rolland

Samedi 22 octobre :

16 h 30 : F.S.P.C. benjamins-U.S. St-André.

18 h 45 : F.S.P.C. seniors 2-Leers O.S.B.

20 h 30 : F.S.P.C. seniors 1-S.C.C. Arras.

Dimanche 23 octobre :

9 h : F.S.P.C. cadets-CG. Haubourdin.

10 h 30 : F.S.P.C. seniors fém. - S.O. Armentières.

Samedi 29 octobre :

16 h 30 : I.H.F. minimes-BC. Lesquin.

17 h 30 : F.S.P.C. juniors-U.S. Templeuve.

19 h : I.H.F. juniors-U.S. Pérenchies.

20 h 30 : I.H.F. seniors-U.S. Frelinghien.

Dimanche 30 octobre :

9 h : F.S.P.C. juniors-A.S.J. Marcq.

10 h 30 : F.S.P.C. seniors fém. - Lambres BC.

Samedi 5 novembre :

16 h 30 : F.S.P.C. poussins-J.G. Tourcoing.

17 h 30 : F.S.P.C. minimes-Hem S.B.B.

Dimanche 6 novembre :

9 h : F.S.P.C. seniors fém. - Honnechy Mauroy.

10 h 30 : F.S.P.C. cadettes-U.S. Bondues.

Samedi 12 novembre :

20 h 30 : I.H.F. juniors-Fliers O.S.B.

Dimanche 13 novembre :

9 h : F.S.P.C. juniors-J.F. Lambertsart.

10 h 30 : F.S.P.C. cadets-Wattrelos BC.

Samedi 19 novembre :

14 h 30 : F.S.P.C. benjamins-F.S.C. Hellemmes.

15 h 30 : F.S.P.C. minimes-I.H.F. minimes.

16 h 30 : F.S.P.C. minimes fém. - O. Croix.

18 h 45 : I.H.F. seniors-Gravelines E.S.L.A.B.

20 h 30 : F.S.P.C. seniors 1-A.S.P.B. Blendecques.

Dimanche 20 novembre :

9 h : F.S.P.C. seniors 3-A.S.C. Lille.

10 h 30 : F.S.P.C. cadettes-U.S. Gravelines.

Samedi 26 novembre :

17 h 30 : I.H.F. cadets-Roubaix B.

18 h 45 : F.S.P.C. seniors 3- Hem S.B.B.

20 h 30 : F.S.P.C. seniors 1-U.S.C. Saint-Léonard.

Dimanche 27 novembre :

9 h : F.S.P.C. juniors-AG. Thumeries.

10 h 30 : F.S.P.C. seniors fém. - Leers O.S.B.

Samedi 3 décembre :

16 h 30 : F.S.P.C. poussins-Inter Tourcoing.

17 h 30 : I.H.F. minimes-Roubaix B.

Dimanche 4 décembre :

10 h 30 : I.H.F. juniors-Lille UC.

Samedi 10 décembre :

16 h 30 : F.S.P.C. benjamins-U.S. Roncq.

19 h : F.S.P.C. seniors 2-A.S.P.T.T. Lille.

20 h 30 : I.H.F. seniors-J.F. Lambertsart.

Dimanche 11 décembre :

9 h : F.S.P.C. seniors fém. - B.C. Annoëullin.

10 h 30 : F.S.P.C. cadettes-PC. Lambertsart.

Samedi 17 décembre :

14 h 30 : F.S.P.C. poussins-Saint-Michel Tourcoing.

15 h 30 : F.S.P.C. benjamins-J.F. Lambertsart.

16 h 30 : F.S.P.C. minimes-Roubaix B.

17 h 30 : F.S.P.C. cadets-C.O.S. Faches-Thumesnil.

18 h 45 : F.S.P.C. seniors 2-U.S. Saint-André.

20 h 30 : F.S.P.C. seniors 1-BC. Carnières.

Dimanche 18 décembre :

9 h : F.S.P.C. juniors-Hem S.B.B.

Foyer Saint-Pierre Basket

10^e tournoi de basket cadets Challenge Les Alpains

Le dimanche 11 septembre dernier s'est déroulé le traditionnel tournoi de basket cadets qui commémore chaque année la société Les Alpains, société de gymnastique croisienne qui a aujourd'hui cessé toute activité, après de nombreuses années passées au service de la jeunesse croisienne et de nombreux titres régionaux, nationaux ou internationaux.

Pour le dixième anniversaire, les responsables du foyer Saint-Pierre espèrent regrouper tous les anciens vainqueurs des éditions précédentes. Malheureusement, les jeunes du BAC Mons et de l'A.S. Kain (Belgique) ne purent répondre à l'invitation. Mais les deux autres invités ne gâchaient pas le plateau présent.

Durant la matinée, se déroulaient les éliminatoires en deux groupes de trois équipes :

Groupe A :

A.S. Ronchin-F.S.P. Croix : 76-17

A.S. Ronchin-BC. Douai : 51-34

BC. Douai-F.S.P. Croix : 41-29.

Groupe B :

O. Croix-Jeune Garde Tourcoing : 37-32

A.S. Denain-O. Croix : 42-21

A.S. Denain-Jeune Garde Tg : 37-21

L'après-midi était consacré aux finales entre les deux groupes.

Pour les 5^e et 6^e, la Jeune Garde Tourcoing l'emportait largement sur les cadets croisiens (94-45).

Pour les 3^e et 4^e places, les jeunes de Douai semblaient devoir l'emporter facilement, mais leurs adversaires s'accrochaient jusqu'au bout pour n'échouer que de très peu à la fin (91-87).

La grande finale tint toutes ses promesses. On y retrouvait deux des meilleures équipes régionales. L'A.S. Denain Voltaire est depuis de nombreuses années l'un des fleurons du basket nordiste et a trusté les titres. Face à eux, l'équipe de l'A.S. Ronchin-Thumesnil, composée en partie des minimes qui, la saison dernière, avaient participé aux demi-finales de la coupe de France. L'écart fut toujours réduit à quelques points et à la fin du temps réglementaire les deux équipes se retrouvaient à égalité (75-75). Un dernier sursaut permit à l'A.S. Ronchin pour sa première participation de remporter de haute lutte le tournoi (80-77). Ils recevaient le trophée Les Alpains qu'ils remettront en jeu l'année prochaine.

Ils recevaient également la coupe de la ville de Croix que leur remettait M. Vanpuybrouck, adjoint délégué auprès des associations. Les autres équipes participantes recevaient chacune une coupe. Les entraîneurs des équipes et les meilleurs marqueurs recevaient un porte-clé souvenir offert par la Municipalité.

La veille, durant l'après-midi du samedi, les équipes de jeunes se présentaient au public au cours de six rencontres amicales. C'était l'occasion d'un premier tour d'horizon pour les responsables de la section avant le commencement des championnats.

Club haltérophile «Henri Wojciechowski»

La saison 83-84 va s'ouvrir et les entraînements vont reprendre, nous avons la chance d'avoir à Croix des installations sportives et du matériel ; nous invitons les jeunes qui désirent participer aux entraînements à venir à la salle rue Romain-Rolland.

Les inscriptions se feront de septembre

à octobre les mardi et jeudi de 18 h à 20 h 30.

Notre club étant affilié au Comité des Flandres, l'haltérophilie est le sport de base pour notre club et pour sa vie ; mais la musculation est autorisée à condition de faire les deux disciplines.

Les entraînements :

Le mardi de 17 h 30 à 20 h 30.

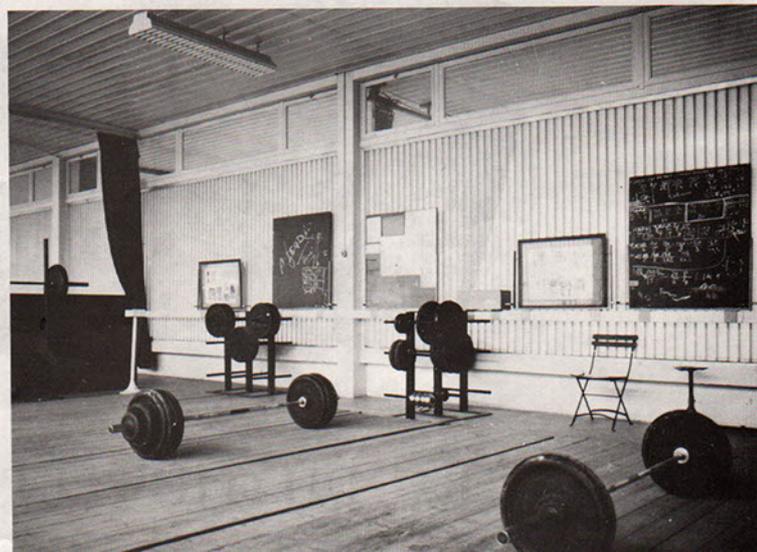
Le jeudi de 17 h 30 à 20 h 30.

Le dimanche matin de 9 h à 11 h.

Pour tout renseignement, siège :

Café le Corona

9, rue du Professeur-Perrin à Croix.



Comité de quartier de Croix-Centre

A l'issue des vacances, la commission d'animation du comité de quartier de Croix-Centre a organisé le samedi 3 septembre 1983, avec la participation de l'association des commerçants du centre et de l'Office culturel, entre la rue Gustave-Dubled et l'église Saint-

Martin, un marché aux puces qui, malgré un temps exécrable, a obtenu un certain succès, de nombreux « brocanteurs » proposant aux passants des articles très divers.

Cette manifestation était complétée par la braderie des commerçants et l'exposition de voitures d'occasion, présentée par les garagistes du secteur, sur le parking de la piscine.

L'après-midi, sous un temps plus clé-

ment, se déroula la prestation du groupe de majorettes de Croix-Saint-Pierre.

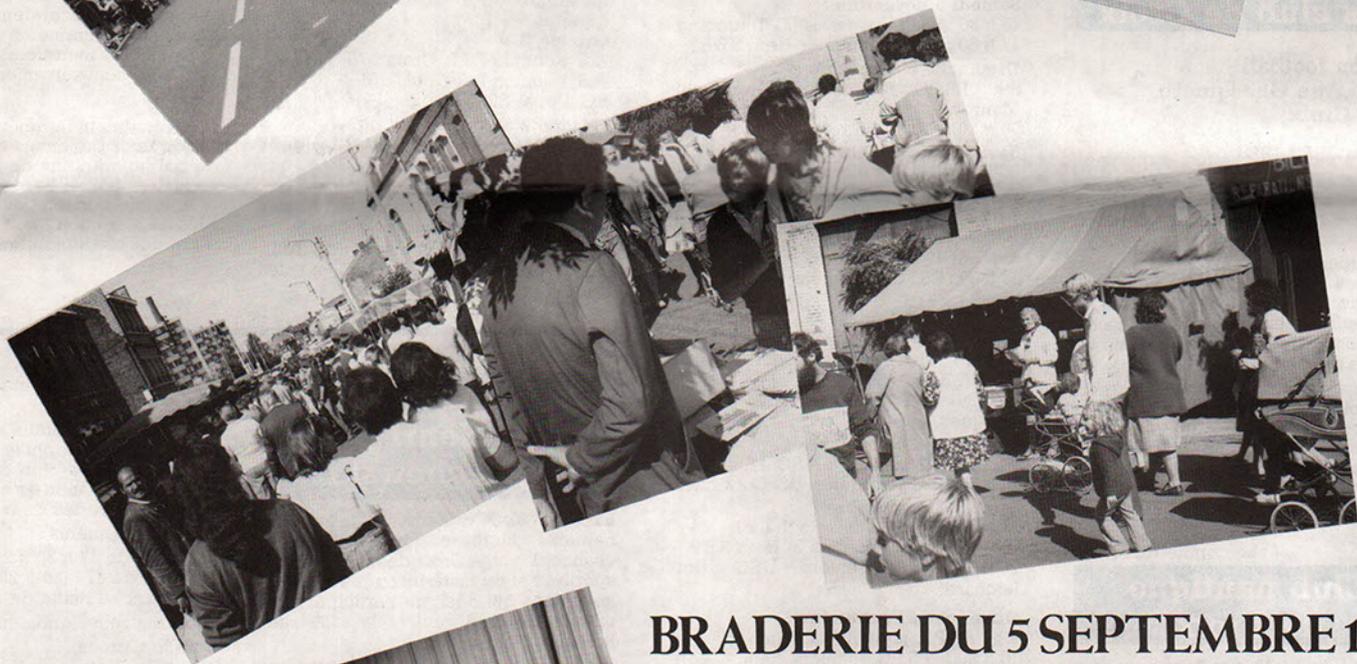
A la suite de cette première expérience, la commission d'animation se propose de poursuivre son effort pour que Croix-Centre soit un lieu attractif. Le comité a, depuis sa dernière réunion plénière, accueilli deux nouveaux membres :

- M. Jean-Yves LE MENN, 34, rue Eu-

gène-Guillaume, - M. Emile WATTEAU, 31, rue de Tourcoing,

et informe les habitants de Croix-Centre que la prochaine réunion générale, à laquelle ils sont tous invités, aura lieu le samedi 15 octobre 1983, en la salle bis de la salle des fêtes, rue Jean-Jaurès. Toutes précisions seront données dans la presse locale et par voie d'affiche.

FOIRE A LA BROCANTE, RUE COURBET, LE 4 SEPTEMBRE 1983



BRADERIE DU 5 SEPTEMBRE 1983



BAL DU 14 JUILLET 1983

Amicale des médaillés du travail

Les médaillés du travail à la Mackellerie

L'Amicale des médaillés du travail de Croix a repris ses activités après les vacances.

Elle a tenu, le 5 septembre, un stand (jeux de 421 et d'enveloppes, vente de gadgets) à la braderie de la rue de l'Amiral-Courbet.

Elle a organisé des jeux de 421 :

- Les 3 et 4 septembre au café-tabac MAQUET, rue du Professeur-Perrin ;
- Les 10 et 11 septembre au café P.M.U. Saint-Pierre, place de la Liberté.

Elle prépare une soirée familiale le samedi 15 octobre à 18 h et un banquet le dimanche 6 novembre à 12 h 30. Ces deux manifestations auront lieu dans les salons de l'Auberge de la Duquenièrre à Croix. Le prix demandé est de 80 F par personne. Les réservations pour le banquet peuvent être faites :

- chez Mme Marie-Thérèse DECOOMAN, 41 rue J.-B.-Delescluse (tél. 24.94.70) ;

- chez M. Alain VANPUYMBROUCK, « Les Cascades » 325, rue Verte à Croix (tél. 70.09.06).

La commission de l'amicale, réunie le 10 septembre, a pris la décision d'augmenter la cotisation annuelle qui passera de 20 F à 25 F. La prime d'honneur, versée aux adhérents de plus de 75 ans, est également portée à 25 F.

En outre, dans le souci de couvrir le mieux possible le territoire de Croix, l'Amicale a décidé de créer une permanence, notamment pour le recouvrement des cotisations, dans le quartier de la Mackellerie. Cette permanence sera organisée au café « Au Bon fraissier », à l'angle des rues Louis-Seigneur et de l'Allumette.

Club J 3

68, rue Jules-Guesde - Croix

Le club a été fondé en 1972 par M. René Depoorter notre regretté président malheureusement décédé en 1982. La présidence en a été confiée à son épouse Mme Lucienne Depoorter. Elle est aidée dans sa tâche par Mme Denise Dekyndt, trésorière et par Mme M.F. De Cooman, secrétaire, ainsi que des membres de la commission élus lors de l'assemblée générale.

Il est en pleine activité, il est autonome, le bénévolat y règne en maître, et il compte 216 adhérents. Les jours d'ouverture du club sont le mardi et vendredi de 14 h à 18 h de chaque semaine. Tous ses membres s'y retrouvent pour jouer soit aux cartes, soit aux boules etc, dans une parfaite camaraderie et l'esprit de personnes ayant bien gagné la détente offerte par le club. Nous distribuons un colis par an et donnons un cadeau à la fête des Mères et celle des Pères.

Cette année, nous avons fait 3 excursions qui se sont déroulées dans une ambiance amicale et sympathique.

Des concours de boules et des jeux de belote vont être organisés, et des après-midi dansantes, pour rendre le club encore plus attrayant.

En novembre, il y aura un « Pierrot » ce qui resserrera encore plus les liens d'amitié qui nous unissent. Car le club est une grande famille où l'on est heureux de se retrouver, et d'échapper à la solitude des personnes âgées.

Association d'information sur le logement Roubaix et environs Hotel de ville Roubaix

Economisez vos dépenses de chauffage - prenez conseil.

Un conseiller en économie d'énergie est à votre disposition à l'Hôtel de ville de Roubaix.

Si vous désirez vous renseigner sur les différentes sources d'énergie, sur les diverses techniques d'isolation et de chauffage, ainsi que les avantages et inconvénients de ces éléments et leur coût d'usage et d'amortissement ; si, de plus, vous pensez avoir droit à certaines aides financières mais voulez en savoir plus, alors n'hésitez pas à contacter M. Marichez au Centre d'information sur l'habitat de Roubaix, à l'hôtel de ville.

Travaillant en lien avec l'agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), il répondra à toutes vos questions en matière de maîtrise de l'énergie. Les conseils au centre d'information sur l'habitat sont entièrement gratuits et exclusifs de toute intervention commerciale. Le conseiller est présent les 1^{er} et 3^e semaine de chaque mois, exceptionnellement en septembre du 6 au 10.

Le Centre d'information sur l'habitat de Roubaix est ouvert du samedi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h. Tél. 73.62.62.

Toutefois, vous pouvez prendre déjà contact avec le centre pour plus de précisions sur les conseils « Economie d'énergie ».

Permanences

- Pour Croix : les 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 14 h à 16 h.

- Pour Wattrelos : les 1^{er} jeudi et 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h.

Ligue pour la liberté des vaccinations

20, avenue De-Gaulle, 59170 Croix. Tél. 70.90.24

Notre association va reprendre ses activités dès ce mois, poursuivant son information auprès des familles. Avec la rentrée des classes, il sera de nouvelle question de vaccinations.

Savez-vous que la doctrine vaccinale est basée sur deux hypothèses qui n'ont pas été confirmées ?

1^{re} hypothèse : les maladies virulentes ne récidivent jamais.

2^e hypothèse : on peut se protéger artificiellement de ces maladies, par inoculation des microbes qui les déterminent (microbes dont on a atténué la virulence).

Or, les travaux du docteur Tissot, professeur au Muséum d'histoire naturelle, démontrent que ces hypothèses sont fausses.

N'est-ce pas un argument important pour réclamer la liberté des vaccinations pour nous et nos enfants ?

Notre prochaine réunion se tiendra le 22 septembre à la Maison pour tous de Croix.

C.I.L. de Roubaix - Tourcoing

Centre Mercure, Boulevard Gambetta - Tourcoing

Quoi de neuf à propos du logement à Croix ?

Cela évolue tant pour la location que pour l'accession à la propriété. Il est intéressant d'en expliquer les possibilités aux Croisiens.

Le C.I.L. construit 97 logements :

1- 71 appartements en cours de construction, rue de la Gare et rue de la Fonderie, en 2 bâtiments. Contrairement à ce qui était écrit dans le « Nord Eclair » du 24.08.83, ceux-ci ne sont pas tous remplis.

Le bâtiment A comprend :

- 1 appartement de type Ibis (chambre indépendante),
- 4 appartements de type II,
- 12 appartements de type III,
- 1 appartement de type III (handicapé),
- 3 appartements de type IV en duplex.

Soit en tout 21 logements auxquels s'ajoutent 18 places de parking en sous-sol.

Le bâtiment B comprend :

- 3 appartements de type Ibis,
- 9 appartements de type II,
- 29 appartements de type III,
- 2 appartements de type III (handicapé),
- 7 appartements de type IV en duplex.

Soit 50 logements au total auxquels s'ajoutent 37 places de parking en sous-sol.

Ces 71 appartements locatifs bénéficient des prêts locatifs aidés.

Les entrées seront équipées de parlophones, le parking souterrain sera fermé par une porte électrique.

Les appartements seront desservis par des ascenseurs et disposeront du double vitrage assurant une isolation à la fois thermique et acoustique.

2- Le C.I.L. construit aussi 14 apparte-

Le C.A.L. - P.A.C.T.

(Organisme à but non lucratif) 25 rue de Lille - Roubaix Tél. 70.75.28.

Se tient notamment à votre disposition pour tout problème de financement relatif à :

- l'acquisition seule (avec ou sans apport),
- l'acquisition avec travaux,
- l'amélioration de votre logement.
- Les meilleures conditions de prêts et de garanties vous sont offertes par ses services « PRETS et TECHNIQUES ».
- Les renseignements et plans de financement sont établis gracieusement par des spécialistes lors des permanences tenues les :

lundi après-midi de 14 h à 17 h 30,



ments en accession à la propriété du type II et III bénéficiant du prêt P.A.P. et de l'A.P.L.

Derrière une façade en briques, les appartements sont desservis par un ascenseur, ils bénéficient d'un double vitrage acoustique et thermique, d'un chauffage individuel au gaz et d'un parking privatif à l'arrière de l'immeuble. Ces appartements peuvent être financés par un prêt Aide à la Pierre à 9,45 %, ils peuvent bénéficier de l'Aide personnalisée au logement.

Un type II de 50 m² vaut 301.000 F. Un type III de 71 m² vaut 430.000 F.

Des permanences sont assurées, sur place, le samedi après-midi de 14 h à 17 h, à partir du 17 septembre prochain.

3- Rue Jules-Guesde, 12 maisons de type « Minos » de 3 et 4 chambres seront construites pour fin 1984 début 1985. Elles bénéficient du prêt P.A.P. et de l'A.P.L.

Les prestations techniques seront particulièrement soignées (briques, double vitrage, chauffage individuel au gaz, isolation tout électrique, carrelage, jardin, garage, grenier aménageable).

La surface habitable est de 77 m² à 97 m².

Pour tous renseignements ou visites, veuillez vous adresser au :

C.I.L. de Roubaix-Tourcoing - Service Accession - 445, bd Gambetta - Centre « Mercure » à TOURCOING. Tél. 26.70.51.

mardi après-midi de 14 h à 17 h 30, mercredi matin de 8 h à 12 h, jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30, samedi matin de 8 h à 12 h.

Informations - Maintien à domicile des personnes âgées

Toute personne locataire ou propriétaire, désirant réaliser des travaux d'amélioration et de confort dans son logement peut bénéficier de subventions sous certaines conditions.

Le C.A.L. se charge d'instruire les dossiers. Pour ce faire, une permanence est assurée les mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30, 25, rue de Lille à Roubaix, téléphone 70.75.28.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent recevoir sur simple demande, la visite de la responsable de ce service.

Permanences tenues à l'Office culturel

68, rue Jules-Guesde - Croix

Chaque lundi du mois	9 h - 11 h	Permanence de la Délégation régionale d'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés d'origine maghrébine.
1 ^{er} et 3 ^e mercredi de chaque mois	18 h - 19 h	Permanence des mutilés du travail.
1 ^{er} et 3 ^e jeudi chaque mois	17 h 30 - 18 h 30	Permanence de la Confédération syndicale et du cadre de vie (C.S.C.V.).
2 ^e et 4 ^e jeudi chaque mois	16 h - 18 h	Permanence des anciens combattants et prisonniers de guerre.
Chaque vendredi du mois	9 h - 12 h	Permanence d'une assistante sociale de la D.D.A.S.
Second samedi chaque mois	9 h - 11 h	Permanence du Groupement des associations de handicapés.
Dernier samedi chaque mois	9 h - 11 h	Permanence de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.).

Rédaction : Francis DEBEUNNE
Imprimerie : SENECAUT S.A.

**Bon départ pour
le comité de quartier
de la Mackellerie**

B - Quel est son rôle ?

- Permettre à la municipalité de connaître les problèmes du quartier.
- Permettre d'associer les habitants à l'élaboration et à la réalisation des solutions à apporter à ces problèmes.



Le samedi 2 juillet s'est tenue, au foyer-logement de la rue Louis-Seigneur, la réunion constitutive du comité de quartier de Croix-Mackellerie.

Cette réunion était présidée par M. Francis DEBEUNNE, maire de Croix, entouré de MM. DUQUESNE, BLOUET, CARNOIS, FOURMEAU et Mme Annick RENOUD, adjoints, ainsi que de Mme SENECHAL et MM. DELOBEL et ROUSSEL, conseillers municipaux.

Etaient également présents à cette manifestation M. Georges CHARPENTIER, président du comité de quartier de Croix-Saint-Pierre, MM. DEVINCK, GROUILLON et VERDONCK, responsables du comité de quartier de Croix-Centre et M. ESCURE, directeur du foyer-logement, ainsi que plus de 50 personnes du quartier.

M. Alain VANPUYMBROUCK, conseiller délégué, excusa MM. TOURTOY et DUBAR, conseillers municipaux, ainsi que M. et Mme HAPPE.

Il rendit hommage à l'action menée ces dernières années par M. TOURTOY en faveur des comités de quartier et lut à l'assistance la lettre que ce dernier avait adressée à M. le maire de Croix, dans laquelle il souhaitait que ce nouveau comité de quartier facilite l'échange et la communication entre tous les participants.

Après avoir regretté que la réunion n'ait pu être programmée à une autre date, M. VANPUYMBROUCK décrit les moyens matériels mis en œuvre pour son organisation :

- tracts distribués dans les foyers de la Mackellerie,
- affichettes exposées chez les commerçants,
- articles de presse.

Il remercia la presse locale et les bénévoles qui avaient bien voulu collaborer à la distribution des tracts et à la diffusion des affiches.

Le conseiller délégué définit ensuite la nature et le rôle du comité de quartier.

A - N'est-ce qu'un comité de quartier ?

Une institution qui permet au niveau d'un quartier la rencontre des élus municipaux avec les habitants du quartier et leurs associations.

- Animer, en concertation avec le commerce local, le quartier concerné.

C - Pourquoi un comité de quartier à la Mackellerie ?

- Pour permettre la couverture progressive de l'ensemble du territoire croisien par de tels comités.

- Parce que le quartier de Croix-Mackellerie a des problèmes spécifiques, dus notamment à son isolement du reste de Croix par la coupure de la voie de chemin de fer.

- Parce que dans sa campagne électorale, l'équipe municipale actuellement en place avait inscrit à son programme une action en faveur de la Mackellerie. La création d'un comité de quartier s'inscrit très normalement dans cette action.

D - Délimitation géographique du quartier

Cette délimitation est aisée. Le comité de quartier couvrira toute la partie de Croix située au-delà du pont de l'Allumette jusqu'aux limites avec les communes voisines de Wasquehal, Roubaix et Tourcoing.

M. VANPUYMBROUCK expliqua ensuite la procédure de mise en place du comité.

Une liste circula parmi les assistants sur laquelle s'inscrivirent les volontaires désirant faire partie des responsables du comité. Il fut bien précisé que cette liste n'était pas limitative et qu'après réflexion toute personne du quartier intéressé pouvait jusqu'à la prochaine réunion générale faire acte de candidature.

A cette prochaine réunion, prévue fin octobre, l'assemblée élirait définitivement les responsables du comité et déciderait de la durée de leur mandat.

Ensuite, le bureau du comité élirait parmi ses membres son président, son vice-président et son secrétaire ainsi que tout autre poste qu'il jugerait utile de créer.

En réponse à une question de la salle, il fut précisé que le comité était un simple groupement et non une association de la loi de 1901, et que notamment il ne gérait pas de trésorerie.

Prenant la parole à son tour, M. Francis DEBEUNNE, maire de Croix, se félicita

de la mise en place à la Mackellerie d'un comité de quartier. Il se dit très heureux du nombre de participants à cette réunion constitutive et cela malgré le début des vacances et se déclara très attentif, ainsi que l'ensemble de l'administration municipale aux problèmes du quartier.

Il félicita M. Alain VANPUYMBROUCK pour l'excellente organisation de la réunion.

La parole fut ensuite donnée à la salle qui aborda de nombreux problèmes. Mauvais état des trottoirs, notamment rue Louis-Seigneur et rue Raspail, côté pair. Sur ce point M. DUQUESNE, adjoint aux travaux, répondit que le problème des trottoirs en mauvais état était général à toute la ville de Croix, que la commission des travaux avait entrepris le recensement de toutes les réfections à effectuer mais que, compte tenu de la faiblesse de l'enveloppe communautaire consentie à ce titre à la ville de Croix (60 millions de centimes), tous les travaux nécessaires ne pourraient être effectués dans l'immédiat. En ce qui concerne la rue Louis-Seigneur, des travaux étant programmés pour la chaussée en 1984/85, il ne peut être envisagé la réfection totale du trottoir avant cette date. Il souhaita que pour l'année prochaine, les nouveaux représentants de la ville de Croix à la communauté urbaine (MM. DEBEUNNE et RAMEAUX) se battent pour obtenir un total de crédits plus important.

Après diverses questions (fonctionnement interne du foyer-logement, respect des espaces verts, demande de clôture et de nettoyage du front à rue du terrain Vaillant, rue Seigneur, demande d'un terrain de pétanque au foyer-logement, problèmes de divagation et de nuisances causés par les chiens) furent abordés les problèmes du sens de circulation et de la communication par autobus avec le reste de Croix.

Sur le sens de circulation, M. Gaston FOURMEAU, adjoint à la circulation et à la sécurité publique, déclara avoir à ce jour reçu 220 réponses au questionnaire posé à ce sujet aux habitants de la Mackellerie, ce qui pour 700 foyers environ est très significatif. Les résultats de cette enquête, ainsi que ceux d'un comptage de circulation effectué par les services de la CUDL le 23 juin 1983, seront communiqués pour étude au comité de quartier. Aucune décision définitive concernant le sens de circulation ne sera prise avant que le comité de quartier se soit exprimé sur cette question.

En ce qui concerne la communication par autobus, suite à la création d'une nouvelle ligne de la place de Croix à Villeneuve-d'Ascq (ligne n° 41), la municipalité a demandé à la COTRALI de faire partir cette ligne de la Mackellerie. Si les résultats de cette étude sont positifs, la nouvelle liaison pourrait prendre effet en octobre.

Répondant à une question, M. FOURMEAU a promis de demander à la COTRALI l'étude de l'adjonction à une ligne existante d'un tronçon Mackellerie - Place Saint-Pierre.

A une personne qui désirait connaître les fonctions exactes de la police municipale, M. FOURMEAU exposa la liste de leurs attributions et M. VANPUYMBROUCK proposa de faire venir à une réunion ultérieure M. VANSEVEREN, brigadier de la police municipale pour répondre aux questions des habitants du quartier.

Après une dernière intervention de M. CARNOIS qui rappela les buts et la finalité d'un comité de quartier, la réunion fut levée vers 17 h.

**Confédération
syndicale du cadre
de vie (C.S.C.V.)**

Permanence : 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office culturel, 68, rue Jules-Guesde.

Après cette période de vacances l'actualité est riche en événements :

- rentrée scolaire,
- élections Sécurité sociale,
- problèmes de logement, etc.

Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire pose toujours le problème du budget pour les familles de travailleurs, surtout en cette période de chômage.

C'est pourquoi la C.S.C.V. rappelle quelques-unes de ses revendications :

- gratuité totale de la scolarité obligatoire,
- effectifs de 25 élèves par classe,
- ouverture de l'école sur la vie de quartier, de famille, de travail.

Elections Sécurité sociale :

Le 19 octobre est une date importante puisqu'elle permet aux salariés d'élire leurs représentants aux conseils d'administration de la Sécurité sociale. L'enjeu est sérieux, il s'agit de gérer l'argent des travailleurs.

Cette élection marque une avancée car les nouveaux conseils d'administration seront composés de membres élus et non plus désignés comme précédemment. De plus, les représentants des salariés seront majoritaires. La C.S.C.V. regrette toutefois que la loi du 17 décembre 1982 n'ait pas prévu la participation des organisations d'usagers à la gestion des caisses. Ceux-ci ont en effet leur mot à dire et actuellement ils n'ont pas la possibilité de s'exprimer. Seuls les travailleurs qui cotisent ont ce pouvoir.

Logement :

Notre action continue avec les locataires du C.A.L. Le numéro précédent de « Vivre à Croix » annonçait une rencontre entre les responsables du C.A.L., les locataires et la C.S.C.V. Les locataires ont remis un cahier dans lequel ils expriment leurs problèmes. Le C.A.L. a promis une réponse à chacun des locataires présents. Le dialogue est amorcé, une autre rencontre est prévue pour voir ensemble où en sont les choses.

**Rencontre
municipalité/associations**

Nous signalons notre participation à la rencontre municipalité/associations du mois de juin dernier où nous avons pu évoquer deux problèmes importants :

- Le souhait de voir se réunir à nouveau la commission extra-municipale de l'insertion des jeunes de 16 à 18 ans.
- Face au projet de réhabilitation du Bas Saint-Pierre, le souhait d'une véritable concertation avec les habitants.

Mutilés du travail

Le bureau de la section de Croix rappelle à ses adhérents que les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h au centre culturel, 68, rue Jules-Guesde. Toutes les personnes désireuses de renseignements peuvent s'y adresser.

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

La F.N.A.C.A. (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) comité de Croix-Wasquehal invite ses adhérents, ainsi que tous les anciens d'A.F.N. qui n'adhèrent pas encore à une association, à assister aux permanences qui seront tenues tous les derniers samedis de chaque mois de 9 à 11 heures à la salle de l'Office culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix.

Des permanences seront tenues également à Wasquehal, au foyer Victor-Honoré, rue Louis-Lejeune, tous les premiers vendredis de chaque mois de 18 à 20 heures.

Toutes ces permanences sont en vue de vous documenter sur les caisses mutuelles retraites, solidarité décès, garantie frais obsèques, prévoyances, l'obtention de la carte du combattant. La F.N.A.C.A. met à votre disposition son service juridique et social.

Venez nous voir, le plus grand accueil vous sera réservé, ou vous pouvez nous écrire à notre siège social : F.N.A.C.A., 224, rue Kléber à Croix.

1) Permanences à la salle de l'Office culturel à Croix :

Année 1983 :
Les 24/9, 29/10, 26/11, décembre : pas de permanences.

Année 1984 :
Les 28/1, 25/2, 31/3, 28/4, 26/5, 30/6, juillet et août : pas de permanences, 29/9, 27/10, 24/11, 29/12.

2) Permanences au foyer Victor-Honoré à Wasquehal :

Année 1983 :
Les 2/9, 7/10, 4/11, 2/12.

Année 1984 :
Les 6/1, 3/2, 2/3, 6/4, 4/5, 1/6, juillet et août : pas de permanences. 7/9, 5/10, 2/11, 7/12.

Nous envisageons, avant la fin de l'année 1983, de mettre en place à Croix, une exposition sur la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Vous découvrirez des documents et des photos qui retracent toute une guerre encore mal connue. Ce drame qui est déjà de l'histoire, mais encore de l'actualité.

Notre assemblée générale s'est passée le 24 septembre 1983 à 10 heures très précises, dans l'ambiance et la bonne humeur, à l'Office culturel à Croix.

A l'occasion de notre premier anniversaire, nous avons organisé une soirée dansante avec couscous et cassoulet le samedi 8 octobre 1983 à la salle Bis à Croix.

Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre du Nord

Section de Croix arrondissement de Roubaix

Siège et permanence : Office culturel, 68, rue Jules-Guesde, 59170 Croix.

Adressez la correspondance au président.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

La période de congés terminée nos permanences des 2^e et 4^e jeudi de chaque mois ont repris à notre siège, au Centre culturel, 68, rue Jules-Guesde de 16 h à 18 h. Votre comité vous y réservera le meilleur accueil et se tiendra à

vos dispositions pour vous fournir tous les renseignements utiles nous concernant :

- obtention de la carte d'ancien combattant A.C.P.G. et C.A.T.M.,
- établissement des dossiers pour la retraite A.C. dès 65 ans,
- mutuelle décès,
- titre de reconnaissance de la nation aux C.A.T.M.,
- nouvelles adhésions à notre section.

Cet été aura connu pour nos membres deux journées très réussies en tous points : voyages agréables, bons repas et ambiance dont nous garderons le meilleur souvenir. Le 14 juillet à la fête du Poisson à Boulogne et ce 24 septembre, matinée à Dunkerque-Malo pour revenir à la Flamanderie à Quaëdrys pour manger à midi et passer quelques bonnes heures de détente prévues jusqu'à 18 h 30 pour le retour. Contents et heureux certes mais quand même avec une certaine mélancolie de penser que l'automne et l'hiver approchent remisant les projets de récidiver pas avant le printemps prochain à coup sûr !

Nous aurons à penser à notre prochaine assemblée générale fixée au samedi 22 octobre à 15 h, salle du Crêchet ; d'ores et déjà retenir cette date en prévision d'une participation massive. Les convocations vous seront adressées en son temps et la presse vous rappellera ce rendez-vous annuel important. Ce sera le préambule de nos activités rituelles de fin d'année (cotisations, vente du calendrier 84, colis de Noël, mutuelle décès, etc.).

A ce sujet, nous rappelons que les participations actives et bénévoles de camarades seront toujours très appréciées. Chacun dans le domaine de ses possibilités peut se rendre utile et qu'il n'hésite pas à se manifester et venir nous rejoindre au comité. Sachez que nous vieillissons tous et que l'utilité de s'entraider et de lutter contre l'isolement pour certains a une grande importance ; le réconfort, même uniquement moral, à son prix, nous nous devons de le dispenser entre A.C.P.G. en souvenir de cette période longue et malheureuse de notre vie, que fut la captivité. Les liens d'amitié et de fraternité qui nous unissent et nous distinguent parfois des autres doivent se maintenir.

Prenons garde que le temps favorise l'oubli et nous réserve par la suite une inexcusable indifférence de la part des générations futures. N'est-il pas de leur intérêt de connaître, s'ils ne peuvent s'en souvenir, nos épreuves imposées bien injustement.

Fraternelle des anciens combattants

1914-18 - 1939-45 - UNC-AFN
74, boulevard de Paris - Roubaix

Section de Croix

Siège : café Saint-Pierre, 29, place de la Liberté, 59170 Croix.

Le journal municipal d'information n° 6 d'avril 1983 « Vivre à Croix » retraçait les diverses manifestations de sympathie organisées en 1982 pour une meilleure cohésion du groupe et mettait aussi l'accent sur les manifestations patriotiques des 8 mai et 11 novembre.

Le 7 mai eut lieu une assemblée générale de printemps au cours de laquelle le président insista vivement pour que le lendemain 8 mai, la majorité des adhérents se trouve à 18 h 30 à la porte du cimetière pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France de 1939-45, cérémonie qui dura environ une demi-heure.

Cet appel est resté lettre morte, n'étaient que quelques dévoués, toujours les mêmes, qui ne se cherchent pas d'excuse pour s'absenter.

Que diable, s'il y a quelques adhérents âgés excusables par leur infirmité ou

leur état de santé, nous ne sommes pas tous des invalides à la Fraternelle ! Réveillez-vous. Le 11 novembre, c'est bientôt et il faut qu'à cette date vous fassiez corps derrière votre drapeau et votre commission.

C'est une question de civisme et aussi de civilité envers les personnes qui, bénévolement, se chargent de vous représenter auprès de la municipalité, auprès de l'Office national des anciens combattants, etc.

Qu'importe comment les autres associations réagissent à ces mêmes problèmes ; ne donnez surtout pas l'impression que nous sommes une association fantôme et participez, participez nombreux.

Il n'y aura pas de convocation individuelle pour la cérémonie du 11 novembre qui sera cependant rappelée dans la presse en temps utile.

Ceci étant dit, passons maintenant aux prochaines manifestations.

Quand ce journal paraîtra vers le 15 octobre, vous aurez déjà reçu une invitation pour participer le dimanche 9 octobre à l'assemblée générale de la Fraternelle des combattants roubaixiens dont nous faisons partie et au banquet qui suivra le même jour au foyer des mutilés. Une somme de 1 000 nouveaux francs sera partagée entre tous nos adhérents inscrits à ce banquet, à titre de participation de Croix.

Le 11 novembre, après la cérémonie au cimetière, se tiendra le banquet fraternel organisé par la municipalité de Croix pour toutes les associations locales d'anciens combattants. La participation de chacun étant peu importante par rapport au coût réel, nous ne saurions trop vous engager à y participer. Et c'est le samedi 10 décembre à 14 h 30 que se tiendra l'assemblée générale de fin d'année. Règlement de la cotisation 1984, rapport sur les activités de l'année écoulée, tombola où chacun est assuré de recevoir un lot, colis de Noël, verre de l'amitié.

De plus un jeu de 421 surprise sera organisé ce jour et le lendemain matin. A bientôt donc.

Fédération nationale des combattants républicains T.O.E. et A.F.N.

Section de Croix

Siège : 9, rue de la Gare, 59170 Croix

Le 55^e congrès national de la Fédération des combattants républicains et A.F.N. (F.N.C.R. et A.F.N.) s'est tenu à Evry (Essonne) les 10, 11, 12 juin 1983. A cet effet ils ont émis la motion suivante :

MOTION

Constatent :

• Qu'une nouvelle étape de rattrapage des pensions de guerre dans la loi de finances pour 1983, a amené le gouvernement à accorder une augmentation malheureusement limitée à 1,40 % à partir du 1^{er} janvier 1983.

Se félicitent :

• De l'application loyale du rapport constant observée depuis 1981 à l'occasion de l'aménagement des traitements des fonctionnaires, mais rappellent fermement qu'elle doit rester distincte des mesures de rattrapage du retard des 14,26 %.

Considèrent :

• Que l'intégration au 1^{er} janvier 1982 de l'indemnité mensuelle spéciale ne peut être présentée comme une mesure de rattrapage.

Demandent :

• Qu'une troisième étape de rattrapage soit prévue dans une loi de finances rectificative de 1983 à partir du 1^{er} juillet

1983 et estiment qu'elle pourrait être de 4 %.

Se félicitent :

• De la publication du décret du 1^{er} décembre 1982 concernant la prise en compte des périodes de la résistance pour tous les régimes d'assurance vieillesse de base obligatoires.

Ils demandent :

- Que lors des réunions de la commission budgétaire créée par M. le ministre des A.C.V.G., il soit accordé aux veuves de guerre une pension basée sur l'indice 500 sans condition d'âge et de ressources. Aux ascendants une pension basée sur l'indice 333 et que les orphelins obtiennent 250 points d'indice.
- Le retour à la proportionnalité des pensions de 10 à 95 %.
- Que la retraite du combattant soit perçue sur la base d'une pension d'invalidité au taux de 10 % (indice 44 au lieu de 33) et à 60 ans.

Ils souhaitent :

- Une augmentation sensible du contingent annuel des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, en particulier pour les anciens combattants de 1914-1918.
- Le rétablissement du Mérite combattant.

Carte du combattant des anciens d'A.F.N.

La loi du 23 septembre 1982, publiée au J.O. du 4 octobre 1982, prévoit d'attribuer la carte du combattant à tout militaire dont l'unité a connu durant son temps de présence 9 actions de feu ou de combat quel que soit le nombre d'action de feu ou de combat dans le mois ou 30 jours consécutifs.

Le vote de ce texte par le Parlement va permettre d'attribuer la carte du combattant à des dizaines de milliers d'anciens d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, à qui elle n'a pas encore été accordée.

Retraite du combattant :

Au 1^{er} juillet 1983, le point est de 50,62 et le montant de la retraite par an est de 1670,46 F.

Renouvellement du bureau national :

Il a été procédé au renouvellement du bureau national pour l'exercice 1983-1984.

Parmi les élus, la section de Croix a le grand plaisir de relever les noms des camarades : Gilbert DURIEZ, son président honoraire, au titre de trésorier général, reconduit dans ses fonctions et Michel GYSELINCK, son actif secrétaire, au titre de vice-président national, représentant les A.F.N.

La section de Croix est fière, à juste titre, de compter une telle représentation au bureau national qui honore et récompense deux camarades dont les qualités et le dévouement à notre section ont été remarqués et appréciés par les hauts responsables de notre F.N.C.R. - A.F.N.

Permanences :

Elles sont régulièrement assurées le premier dimanche de chaque mois de 10 à 12 heures et annoncées par la presse locale. Les sociétaires et les nouveaux venus à la section, y reçoivent toujours le meilleur accueil de la part du président Paul BOURSE et du secrétaire Michel GYSELINCK qui se tiennent à leur disposition pour leur fournir tous renseignements dont ils peuvent avoir besoin, les informer sur leurs droits éventuels et établir tous dossiers ; demande de carte du combattant, retraite du combattant, retraite mutualiste, etc.

Les anciens combattants encore dans l'isolement et particulièrement ceux d'Afrique du Nord, ont donc intérêt à venir rejoindre leurs nombreux camarades pour la défense et la reconnaissance de leurs droits.

Le Courrier des Associations

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix

responsables de l'amicale celui de LA RELEVE ; en effet, en dépit d'appels répétés périodiquement, aucune « jeune recrue » ne se manifeste pour s'intégrer dans le comité. Ce dernier, par le biais de « Vivre à Croix », lance donc



« Rentrée studieuse » chez les donneurs de sang

Le 8 septembre, à la Maison pour tous, rue Jean-Jaurès, s'est déroulée la première réunion du comité de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix pour l'année de travail 1983/1984.

Outre les membres du comité (au complet), 5 personnes apportant leur aide dans la distribution des tracts et affichettes assistaient à cette réunion dont l'objet essentiel était la révision complète du réseau de distribution existant. Il fut remis à chaque participant une nouvelle liste des rues composant son secteur d'activité ; par ailleurs, il fut recommandé à chacun de ne pas « déborder » dans un secteur voisin pour éviter tout gaspillage.

À titre indicatif, le Centre de transfusion sanguine de Lille envoie, avant chaque collecte organisée à Croix, au total 9 000 tracts et 800 affichettes ainsi que, occasionnellement, des affiches diverses.

Il est à noter que la majeure partie des commerçants croisiens apposent en vitrine les affichettes du don de sang ; qu'ils en soient remerciés. Le comité de l'amicale se permet d'inviter les autres à faire de même (dès l'instant où ils disposent de la place voulue en vitrine) en pensant aux nombreuses vies humaines sauvées journellement grâce au geste obscur des donneurs de sang. Le président rappelle d'autre part qu'une importante manifestation réalisée par les handicapés (semblable à celle d'octobre 1981) se déroulera le premier week-end de novembre. Un stand a été aimablement proposé par les organisateurs aux donneurs de sang bénévoles de Croix ; ces derniers apporteront leur concours dans l'organisation de cette manifestation qui débordera largement le cadre de la ville de Croix, la presse locale s'en fera l'écho en son temps.

M. WATTEEL avise l'assistance de l'aspect positif de la présence des donneurs de sang à la « foire aux puces » du 4 septembre et à la braderie du 5 septembre ; il remercie Mmes Michèle et Rachel DUTRIEU de leur présence au stand du don du sang ainsi que les nombreuses personnes ayant manifesté concrètement leur sympathie ces 2 jours. Il faut toutefois regretter que, malgré toute la propagande réalisée lors de ces manifestations, le « score » de la journée du sang du mardi 6 septembre ait été sensiblement inférieur à celui de l'an dernier (141 dons, au lieu de 179 en 1982).

Le « problème n° 1 » reste, pour les res-

ponsables de l'amicale croisiennne, de rechercher exclusivement la satisfaction (cependant légitime) d'un record battu ; il s'agit surtout de faire en sorte que les centres et postes de transfusion sanguine de nos régions ne manquent jamais du précieux liquide de vie qu'est le SANG.

Appel est fait, bien sûr, aux donneurs de tous groupes sanguins, mais en priorité aux **rhésus négatifs**, le sang « rhésus négatif » étant celui des **urgences** (en effet, dans l'attente de la confirmation du groupe sanguin de l'accidenté, il lui est transfusé en premier lieu du sang « Rh. — »).

Pour conclure, voici quelques chiffres éloquentes :

- 1 à 5 unités de sang total sont nécessaires pour les opérations,
- 2 à 10 unités de sang total sont nécessaires en cas d'hémorragie (accidents du travail, de la route, etc.),
- 45 unités de sang total, en moyenne, sont utilisées pour une exanguinotransfusion chez un adulte (renouvellement complet du sang),
- 18 à 25 unités de sang total sont nécessaires pour les opérations à cœur ouvert,
- 10 à 20 unités de sang permettent d'obtenir en moyenne 2 litres de plasma, quantité nécessaire pour traiter un brûlé,

...sans oublier les importantes quantités de plasma sanguin devant permettre la préparation des fractions coagulantes utilisées pour le traitement des accidents hémorragiques des hémophiles. Pour ces opérés, pour ces accidentés, pour ces malades, offrez — sans crainte — votre sang le **VENDREDI 25 NOVEMBRE** (après-midi) ou le **SAMEDI 26 NOVEMBRE** (matin) à la salle des fêtes de Croix. C'est indolore, sans danger, et de plus, vous faites l'objet d'une surveillance médicale qui peut s'avérer utile.

RECEVOIR DU SANG... UN DROIT,
DONNER SON SANG... UN DEVOIR.

M.J.C./ Maison pour tous de Croix



M.J.C./Maison pour tous de Croix

Gala de danse - juin 83

La M.J.C./Maison pour tous de Croix présentait le 11 juin 83 son premier gala de danse.

Les différents cours étaient représentés : de la danse d'initiation à la danse moderne en passant par les claquettes et la danse classique, regroupant des adhérents de tous âges.

Près de 600 personnes purent apprécier cette représentation très réussie que ce soit au niveau de la chorégraphie qu'au niveau de l'originalité des costumes.

Programme des activités pour l'année 83-84

Pour toutes les activités, les personnes doivent être adhérentes à la M.J.C.

• Secteur enfants

- Initiation à la danse : 3-4 ans, mercredi de 14 h à 14 h 30 : 60 F par trimestre. 4-5 ans, mercredi de 14 h 30 à 15 h 15 : 90 F par trimestre. 5-6 ans, mercredi de 15 h 15 à 16 h : 90 F par trimestre.
- Danse classique : 90 F par trimestre. Mercredi de 10 h à 11 h (débutants). Mercredi de 11 h à 12 h. Mercredi de 18 h à 19 h.
- Claquettes : 120 F par trimestre. Lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (à partir de 10 ans).
- Danse moderne : 90 F par trimestre. 7-9 ans, lundi de 17 h à 18 h (ouverture du cours suivant inscriptions). 7-9 ans, lundi 18 h à 19 h (ouverture du cours suivant inscriptions). 7-9 ans, vendredi de 17 h à 18 h. 9-11 ans, vendredi de 18 h à 19 h. 11-14 ans, mercredi de 16 h à 17 h.
- Guitare : 140 F par trimestre. Vendredi de 18 h à 20 h.
- Modèles réduits : 140 F par trimestre. Lundi de 18 h à 20 h (à partir de 12 ans).

- Karaté féminin : 45 F par trimestre. Mardi de 18 h à 20 h. Jeudi de 18 h à 20 h (à partir de 10 ans).

- Couture : cours de 3 h : 5 F. Cours 1 h 30 : 2,50 F. Mercredi de 9 h à 12 h. Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

- Ateliers enfants : 25 F par mois, goûter compris. Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30. Différents ateliers sont proposés aux enfants : vannerie, poterie, cuisine, bricolage, dessin, travaux manuels.

• Secteur adultes

- Karaté féminin : 45 F par trimestre. Mardi de 18 h à 20 h. Jeudi de 18 h à 20 h.
- Volley-ball : 45 F par trimestre. Détente mixte : lundi de 19 h 30 à 22 h. Compétition féminine : mercredi de 19 h 30 à 22 h. Vendredi de 19 h 30 à 22 h.
- Gymnastique volontaire : 90 F par trimestre. Mercredi de 19 h à 20 h. Jeudi de 14 h 30 à 15 h 30.
- Yoga : 150 F par trimestre. Lundi de 19 h à 20 h.
- Claquettes : 150 F par trimestre. Lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (débutants). Lundi de 18 h 30 à 19 h 30. Sur demande cours possible l'après-midi.
- Danse classique : 105 F par trimestre. Mardi de 18 h à 19 h.
- Danse moderne : 105 F par trimestre. Mercredi de 17 h à 18 h (adolescents). Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30. Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30. Jeudi 19 h 30 à 20 h 30.
- Guitare : 150 F par trimestre. Mercredi de 18 h à 20 h (cours pour avancés). Vendredi de 18 h à 20 h (cours pour débutants).
- Peinture sur soie : 150 F par trimestre. Mardi de 14 h à 16 h. Mardi de 18 h à 20 h.
- Poterie : 105 F par trimestre. Lundi à partir de 18 h 30.
- Modèles réduits : 150 F par trimestre. Lundi de 18 h à 20 h (à partir de 12 ans).
- Couture : 10 F le cours de 3 h. Lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30. Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30. Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30. Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Vannerie : 150 F par trimestre. Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 (cours débutant sur demande).
- Photo : cours débutant sur demande.
- Théâtre : adolescents, jour indéterminé.

Prochaines manifestations :

- Nouveau spectacle de marionnettes du théâtre « La Guignotte » LE METRO DE L'INSOLITE.
- Mi-octobre « Dieu, Shakespeare et moi » d'après Woody Allen par la troupe Chalaia.
- 31 octobre : sortie au cirque de « La Voix du Nord ».

Comité de recyclage des matières valorisables par l'innovation



L'équipe du C.R.I. a repris ses activités afin de sensibiliser la population et toutes les personnes intéressées par le sujet qui nous préoccupe tous « la récupération verre-papier ».

Le C.R.I. n'était pas tout à fait absent pendant les mois de juillet et août. Des responsables étaient désignés pour recevoir les doléances des usagers des bennes, car de nombreux problèmes nous sont posés : lavage des bennes, propreté autour des bennes, etc.

Le C.R.I. était présent à la braderie le 5 septembre. Le stand était installé près de la rue Anatole-France, on y vendait

des cahiers d'écolier, enveloppes, blocs téléphone, des démonstrations de papier recyclé étaient expliquées aux personnes intéressées.

Comme promis le C.R.I. a réuni à l'office culturel les enseignants des écoles primaires de Croix. 1500 cahiers de 100

pages ont été partagés entre les 8 écoles de la ville. Chaque élève de primaire recevra en rentrant à l'école un cahier en papier recyclé. La réunion fut un succès. Après quelques mots du président, l'école Victor-Hugo reçut 100 cahiers, Kléber 300, Jean-Lebas 250, Jean-Jaurès 160, Jean-Zay 300, Jeanne-d'Arc 140, Saint-Anne 70 et l'école Saint-Vincent 180 cahiers.

L'équipe du C.R.I. remercie les personnalités et les enseignants qui ont répondu à l'invitation du comité de recyclage des matières valorisables par l'innovation.